

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 13
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le samedi 27 juin à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 22 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Marcel BOS, Didier COMELLA, Clotilde CORRENOZ, Stéphane GIRARD, Patrick HUSTACHE, Maurice NICOLUSSI-CASTELLAN, Stéphane VIEUX

ABSENTS :

POUVOIRS :

Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Examen et vote du Compte de gestion 2019

Le **Conseil municipal**, réuni sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire,

après s'être fait présenter le Budget primitif 2019, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de gestion 2019 dressé par le Comptable publique accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'actif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

déclare que le Compte de gestion 2019, dressé par Madame Catherine OSTERMANN, Trésorière du Centre des finances publiques de Bourg-d'Oisans, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,

